



La vice-présidente du Conseil régional de Bretagne

*Pascale LOGET*  
*5<sup>ème</sup> Vice-Présidente*  
*Chargée de l'Agenda 21*  
*et du Développement Durable.*

Madame Marguerite GOURDIN  
33 rue Commandant Dragon  
29200 BREST

Rennes, le 29 septembre 2005

Madame,

Vous êtes au nombre des très nombreuses personnes à nous avoir fait parvenir une carte-pétition publiée par le réseau Agir pour l'Environnement et nous demandant de prendre position contre les OGM. Aussi c'est avec un grand plaisir qu'au nom du Conseil Régional de Bretagne, je réponds à cette sollicitation citoyenne.

Conformément à ses engagements, la majorité élue en mars 2004 s'est pleinement investie sur la question des OGM et poursuit sans relâche son action pour réduire l'emprise de cette technologie en Europe et jusque sur le continent latino-américain.

Dès le mois d'octobre 2004, l'Assemblée du Conseil Régional de Bretagne votait une motion intitulée « *Vers une Bretagne sans organismes génétiquement modifiés* »<sup>1</sup>. Ce texte signalait sans ambiguïté la volonté de notre institution de refuser l'emprise des grandes compagnies semencières et, au-delà de la simple déclaration d'intentions, ouvrait la possibilité d'une mobilisation régionale pour contrer les OGM.

Si institutionnellement une région française n'a pas la faculté d'interdire les organismes génétiquement modifiés, elle peut, agissant en partenariat avec ses consœurs européennes qui ont plus de latitude de manœuvre, faire pression au sein de l'Union pour que le point de vue des citoyens sur les OGM soit mieux pris en compte.

- Dès septembre 2004, la Bretagne a adhéré au Réseau européen des Régions Libres d'OGM (*GM-Free Network*) créé quelques mois plus tôt par les régions Toscane et Haute-Autriche. De ce fait, la Bretagne fait partie de la première vague de signataires de la Charte de Florence que vous évoquez dans votre carte-pétition.
- Elle est, à ce titre, intervenue auprès des instances européennes au cours de réunions de travail avec Madame Fischer-Boel, Commissaire Européen à l'Agriculture (*avril 2005*) et bientôt auprès de Monsieur Dimas, Commissaire Européen à l'Environnement (*septembre 2005*). Dans chaque cas, la Bretagne et les autres régions européennes du réseau ont mis en exergue la volonté des régions et de leurs opinions publiques de décider elles-mêmes de leur propre avenir sur une question aussi sensible que la manipulation des organismes vivants.

<sup>1</sup> Ce texte peut être obtenu par courrier électronique uniquement auprès de Renaud Layadi, chargé de mission Développement Durable, [r.layadi@region-bretagne.fr](mailto:r.layadi@region-bretagne.fr)

Toutefois le Conseil Régional de Bretagne ne se contente pas d'accompagner les initiatives du réseau GM-Free.

Outre la participation aux groupes de travail visant à remettre à plat cette question au sein de l'Union, il en est aussi un des moteurs puisqu'il pilote le groupe « OGM et Développement » visant à aider les paysans du Sud à commercialiser leur soja non-GM.

Bénéficiant des acquis d'une première mission d'étude dans l'Etat brésilien du Paraná au mois d'août 2004<sup>2</sup>, notre Conseil Régional met actuellement au point un second voyage, cette fois rassemblant une dizaine de régions européennes du réseau et leurs acteurs économiques, au Brésil.

L'objectif de cette mission, prévue au cours de la seconde quinzaine du mois d'octobre 2005, est d'organiser, grâce aux fonds européens, une offre certifiée de soja non-génétiquement modifié depuis ce pays vers l'Europe et ainsi de conforter économiquement les producteurs qui refusent les OGM dans des conditions équitables.

Comme vous l'aurez déduit, nous touchons là le cœur des implications économiques, sociales et éthiques de la question des OGM en agriculture. Bien évidemment, la question d'une agriculture plus autonome nous est posée avec force à travers cette dépendance au soja sud-américain.

Enfin, signe de la reconnaissance du travail effectué par le Conseil Régional de Bretagne au sein du réseau, la 4<sup>ème</sup> Conférence du GM Free Network se tiendra à Rennes fin novembre 2005. Cette conférence aura comme finalité de définir la stratégie des régions européennes auprès de l'Union comme auprès des Etats afin que le débat sur les OGM fasse l'objet d'une réelle réappropriation démocratique.

Cette lutte pour un futur sans OGM sera sans nul doute longue et difficile et si l'initiative citoyenne est la cheville ouvrière de la mobilisation, vous pouvez compter sur l'action du Conseil Régional de Bretagne pour en être un relais efficace.

Je vous prie, Madame, d'agréer l'expression de mes salutations les plus amicales et les plus militantes.

Pascale LOGET



---

<sup>2</sup> Voir à ce sujet Le Monde du 15 mars 2005.